

A Anglet, le 22 octobre 2026

Objet : Avis de coupure

Madame, Monsieur,

Nous procéderons le mercredi 04 novembre, à des travaux sur les communes de **VOEUIL ET GIGET et de MOUTHIER**.

Cette opération nécessite obligatoirement **une suspension temporaire de la fourniture d'eau**.

Par conséquent, nos services procéderont en tant que gestionnaire du réseau, à une coupure d'eau :

**LE MERCREDI 04 NOVEMBRE
DE 08H30 A 17H00**

Nous vous précisons que l'eau sera remise sous pression dès la fin des travaux sans autre préavis. Nous vous invitons à prendre toutes les mesures nécessaires de manière à éviter tout désagrément en cas d'absence à votre domicile (fermeture des robinets, arrêt des appareils électroménagers type lave-linge, lave-vaisselle...).

Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée et vous remercions de votre compréhension.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre Service Clientèle AGUR